

38/2012

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE ROQUEBRUN

**OBJET** : Tarifs communaux 2013

L'an deux mille douze et le jeudi vingt huit juin à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de ROQUEBRUN, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de : MARTY Francine, Maire

**PRESENTS** : MARTY Francine – CANCEL René – CAMINADE Pascal – CANALS Joël – LEMPEREUR Raymond – IZAC Jean-Christophe – GARRIGUENC Bernard – NAVARRE Thierry – ROBERT Philippe.

**Absents excusés** : DEJEAN Isabelle – FRESQUET Stéphane (pouvoir à GARRIGUENC Bernard) – RIEUX Didier

**Absents** : DEMARGNE Philippine – GARRIGUENC Virginie – BOUSQUET Gilles

**Secrétaire de séance** : CANCEL René

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de fixer les tarifs des services publics pour l'année 2012/2013.

SOUS-PREFECTURE BEZIERS  
REÇU LE

LE CONSEIL MUNICIPAL

05 JUL. 2012

OUI les explications de Madame le Maire,


Bureau des Politiques  
Publiques

A LA MAJORITE

**APPROUVE** les tarifs publics suivants :

**DIT** que ces tarifs sont applicables à partir du **1<sup>er</sup> juillet 2012**

	Tarifs 2012	Tarifs 2013
<b>- Taxe de séjour applicable toute l'année : + de 14 ans:</b>		
Supprimée création communauté de communes		
<b>Locations saisonnières privées par an</b>		
Supprimée création communauté de communes		
<b>2 – Photocopies et cartes postales anciennes</b>		
A 4 Noir et blanc tarif de base	0,20 €	0,20 €
A 3 noir et blanc et recto verso (multiple du tarif A4)	Nbr X 0,20 €	Nbr X 0,20 €
A4 Couleur tarif de base	0,80 €	0,80 €
A 3 Couleur et recto verso (multiple du tarif A3)	Nbr X 0,80 €	Nbr X 0,80 €
Associations Roquebrunaises Noir et Blanc	gratuit	gratuit
Associations Roquebrunaises Couleur	1/2 Tarif mairie	1/2 Tarif mairie
Cartes postales anciennes	3,00 €	2,00 €
<b>3- Télécopies</b>		
France de 1 à 3 pages	0,80 €	0,80 €
Etranger de 1 à 3 pages	2,00 €	2,00 €
<b>4- Cadastre</b>		
Extrait cadastral la page	0,20 €	0,20 €
Plan cadastre A4	0,80 €	0,80 €
Plan cadastre A3	1,60 €	1,60 €
<b>5 - Parking:</b>		
Parking de la Plage	2,00 €	2,00 €
<b>6 - Emplacements au marché</b>		
Habituel par mois	Gratuit	Gratuit
Occasionnels par jour de marché	Gratuit	Gratuit

<b>7 - Concessions Cimetière</b>		
perpétuelles de 3 M <sup>2</sup> (*plus les taxes)	250,00 €*	250,00 €*
perpétuelles de 6 M <sup>2</sup> (*plus les taxes)	500,00 €*	500,00 €*
Columbarium 4 urnes (*plus les taxes)	650,00 €*	650,00 €*
<b>8 - Participation pour raccordement égout</b>		
D.C.M n°34/2011 du 19.05.2011	1500,00 €	Supprimée
<b>9 - Participation pour Assainissement Collectif</b>		
D.C.M n°29/2012 du 14.05.2012		1500,00 €
<b>10 - Branchement égout</b>		
Forfait travaux si fait en régie communale	500.00 €	Supprimée
Coût réel si intervention d'entreprises privées	Coût réel	Supprimée
<b>11 - Location salle des Fêtes de la Mairie et salle du Moulin</b>		
Salle des fêtes Personnes étrangères au village	200,00 €	200,00 €
Salle des fêtes Habitants de la Commune	40,00 €	40,00 €
Salle des Moulins Personnes étrangères au village-pas de location possible	Pas de location	Pas de location
Salle des Moulins Habitants de la Commune	40,00 €	40,00 €
Salle des Moulins utilisation normale par les jeunes du village	gratuit	gratuit
Salle des associations pas de location sauf autorisation expresse du Maire		40,00 €
Toutes les salles Associations Communales	gratuit	gratuit
<b>12 - Caution salles municipales</b>		
Salle des fêtes	200,00 €	200,00 €
Salle des Moulins	100,00 €	200,00 €
Salle des Associations	100,00 €	200,00 €
<b>13- occupation du domaine public</b>		
Vente ambulante surface VHLX2 (par m <sup>2</sup> par mois)	10,00 €	10,00 €
Terrasses découvertes occupation du domaine 1 <sup>er</sup> juin au 31 août par m <sup>2</sup> et par mois	6,00 €	6,00 €
Terrasses découvertes occupation du domaine 1 <sup>er</sup> septembre au 31 mai par m <sup>2</sup> et par mois	2,00 €	2,00 €
<b>14- Tarifs Camping/Campotel</b>		
Voir délibération particulière du 1 <sup>er</sup> mars 2012		
<b>15 - Tarif cantine CCAS</b>		
Tarif A	4,00 €	4,20 €
Tarif B		5,20 €

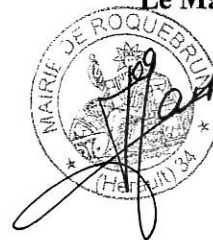
Ainsi fait et délibéré à ROQUEBRUN, les jour, mois et an que dessus.

SOUS-PREFECTURE BEZIERS  
REÇU LE

05 JUL. 2012

Bureau des Politiques  
Publiques

Le Maire de Roquebrun



Francine MARTY